



**Syndicat Mixte de Gestion
du Parc naturel régional
de la Narbonnaise en Méditerranée**

Comité Syndical du 7 septembre 2020
Port la Nouvelle - 17 heures 30

Recueil de délibérations

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est réuni le lundi 7 septembre 2020 à 17 heures 30, à la salle Espace Jacques BREL rue Alain Colas à Port la Nouvelle (11), ouvert sous la Présidence de Monsieur Bernard DEVIC
 Secrétaire de séance : Henri MARTIN

Présents :

Sophie COURRIERE-CALMON, Didier CODORNIU, Marie France BARTHET, Alain GINIES, Nicolas SAINTE CLUQUE, Magali VERGNES, Jean Luc DURAND, Bernard DEVIC, Catherine GOUIRY, Marie Christine THERON-CHET, José FRERE, Alexis ARMENGAU, Catherine ROI, Alain AZEU, Catherine HUBLO, Michel CURADE, Patrice FERRE, Anaïs NAVARRO, Jean Alexis NOEL, Isabelle CASTRO, Bruno TEXIER, Jean Pierre GARCIA, Luc Danton FERRIER, Chantal BEDOS, Arnaud RENNESSON, Clément BACAVE, Eric FERRIGNO, Pierre PEREZ, Marie Christine NORVEZ, Eric LAMEGER, Marie Laure CORCUFF, Marie BRETON, Véronique LACZNY VIGNES, Henri MARTIN, Rémy BALTAZAR, Aurélie PONS, Michel SENEGAS, Michel JAMMES, Gilles FAGES, Didier MILHAU, André BEDOS, Jean Baptiste GAUBERT, Marie Lou LAJUS, Alain VICO, Xavier BELART, Michelle MALLARD, Yann RUDENT, Frédéric BOUTROUX, Blandine LAFOURCADE, Laurent POLONI, Rémy IBANES, Jean Michel MARTIN, Claudine TOURAINE, Roselyne AYROLLE, Thierry SAUZE.

Absents excusés et représentés

Philippe ANDRIEU représenté par Sophie COURRIERE-CALMON, Agnès LANGEVINE, représentée par Didier CODORNIU, Hervé BARO représenté par Alain GINIES, André MOULIS représenté par Thierry SAUZE, Philippe CALAMEL représenté par Isabelle CASTRO, Geneviève BENAUSSE représentée par Marie Christine NORVEZ, Emeline BUI VIET LINH et Séverine MARCORELLE représentées par Eric LAMEGER, Quentin LOPEZ et Valérie KOPEC représentés par Michel SENEGAS, Pierre SANTORI représenté par Gilles FAGES, Rolland DELSOL représenté par Claudine TOURAINE.

Nombre de titulaires en exercice :

65 représentants 241 voix

Délibération 541

Sous la Présidence de Monsieur Bernard DEVIC
 Secrétaire de séance : Monsieur Henri MARTIN
 Nombre d'inscrits présents :

56 représentants 241 voix

Délibération 542

Sous la Présidence de Monsieur Michel CURADE
 Secrétaire de séance : Madame Marie-Lou LAJUS
 Nombre d'inscrits présents :

56 représentants 241 voix

Délibérations 543 à 548

Sous la Présidence de Monsieur Didier CODORNIU
 Secrétaire de séance : Madame Marie-Lou LAJUS
 Nombre d'inscrits présents :

55 représentants 238 voix

Bernard DEVIC

Président



PNR

I- RAPPEL DES DECISIONS DES INSTANCES – RECUEIL DES DELIBERATIONS

519 du CS du 09/03/2020	Convention de partenariat avec les PNR d'Occitanie pour le soutien de projets ou chantiers exemplaires de la filière "pierre"
520 du CS du 09/03/2020	Rupture conventionnelle agent contractuel
521 du CS du 09/03/2020	Approbation des comptes de gestion 2019
522 du CS du 09/03/2020	Approbation du compte administratif principal du PNR 2019
523 du CS du 09/03/2020	Approbation du compte administratif du budget annexe de la RNR de Sainte Lucie 2019
524 du CS du 09/03/2020	Approbation du compte administratif du budget annexe de la Charpenterie de marine 2019
525 du CS du 09/03/2020	Affectation du résultat N- de la section de fonctionnement - budget principal PNR
526 du CS du 09/03/2020	Affectation du résultat N- 1 de la section de fonctionnement - Budget annexe RNR
527 du CS du 09/03/2020	Affectation du résultat N-1 de la section de fonctionnement - Budget annexe Charpenterie
528 du CS du 09/03/2020	Affectation des résultats des comptes administratifs 2019 (section investissement)
529 du CS du 09/03/2020	Vote du budget supplémentaire-Budget principal PNR 2020
530 du CS du 09/03/2020	Vote du budget supplémentaire - Budget annexe RNR
531 du CS du 09/03/2020	Vote du budget supplémentaire 2020 - budget annexe Charpenterie de marine
532 du CS du 09/03/2020	Renouvellement ligne de trésorerie
533 du CS du 09/03/2020	Animations de 4 Documents d'objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000 - Année 2020/2021
534 du CS du 09/03/2020	APP Région Occitanie Flotte des PNR s 2020
535 du CS du 09/03/2020	Convention renfort équestre RNR Sainte Lucie 2020 (PNR Port la Nouvelle)
536 du BS du 15/06/2020	Contrat entre l'Agence de l'Eau et le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour la poursuite d'une gestion durable de l'eau, des milieux aquatiques et des zones humides sur le territoire du Parc 2020-20222
537 du BS du 15/06/2020	Convention avec le GIEE agro-écologie sur le Massif de la Clape
538 du BS du 15/06/2020	Programme S,A,L,I,N (Salinisation des Aquifères Littoraux Narbonnais) - Convention d'occupation sur le domaine public du Conservatoire du Littoral pour l'installation d'une parcelle test
539 du BS du 15/06/2020	Convention d'occupation de locaux dans l'ancienne école de Mandirac, propriété de la commune de Narbonne
540 du BS du 15/06/2020	Mesures compensatoires de la rocade de Narbonne pour le Campagnol amphibie

Les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité les décisions inscrites dans le recueil de délibérations quant au comité syndical du 9 mars 2020 et du bureau syndical du 15 juin 2020.

Le Président



II- INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°541 - DU CS DU 7 septembre 2020

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est réuni le lundi 7 septembre 2020 à 17 heures 30, à la salle Espace Jacques BREL rue Alain Colas à Port la Nouvelle (11), sous la Présidence de Monsieur Bernard DEVIC.

Secrétaire de séance : Monsieur Henri MARTIN

Présents :

Sophie COURRIERE-CALMON, Didier CODORNIU, Marie France BARTHET, Alain GINIES, Nicolas SAINTE CLUQUE, Magali VERGNES, Jean Luc DURAND, Bernard DEVIC, Catherine GOUIRY, Marie Christine THERON-CHE, José FRERE, Alexis ARMENGAU, Catherine ROI, Alain AZEU, Catherine HUBLO, Michel CURADE, Patrice FERRE, Anaïs NAVARRO, Jean Alexis NOEL, Isabelle CASTRO, Bruno TEXIER, Jean Pierre GARCIA, Luc Danton FERRIER, Chantal BEDOS, Arnaud RENNESSON, Clément BACAVE, Eric FERRIGNO, Pierre PEREZ, Marie Christine NORVEZ, Eric LAMEGER, Marie Laure CORCUFF, Marie BRETON, Véronique LACZNY VIGNES, Henri MARTIN, Rémy BALTAZAR, Aurélie PONS, Michel SENEGAS, Michel JAMMES, Gilles FAGES, Didier MILHAU, André BEDOS, Jean Baptiste GAUBERT, Marie Lou LAJUS, Alain VICO, Xavier BELART, Michelle MALLARD, Yann RUDENT, Frédéric BOUTROUX, Blandine LAFOURCADE, Laurent POLONI, Rémy IBANES, Jean Michel MARTIN, Claudine TOURAINE, Roselyne AYROLLE, Thierry SAUZE.

Absents excusés et représentés

Philippe ANDRIEU représenté par Sophie COURRIERE-CALMON, Agnès LANGEVINE, représentée par Didier CODORNIU, Hervé BARO représenté par Alain GINIES, André MOULIS représenté par Thierry SAUZE, Philippe CALAMEL représenté par Isabelle CASTRO, Geneviève BENAUSSE représentée par Marie Christine NORVEZ, Emeline BUI VIET LINH et Séverine MARCORELLE représentées par Eric LAMEGER, Quentin LOPEZ et Valérie KOPEC représentés par Michel SENEGAS, Pierre SANTORI représenté par Gilles FAGES, Roland DELSOL représenté par Claudine TOURAINE.

Objet : Installation du Comité syndical

Suite aux précédentes élections municipales de juin 2020, il convient d'entériner la nouvelle composition des membres titulaires et suppléants du comité syndical.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS	VOIX
COLLEGE 1 A - Région			
COLLEGE 1 A - Région	Sophie COURRIERE-CALMON	Dolorès ROQUE	10
	Philippe ANDRIEU	Danièle AZEMAR	10
	Didier CODORNIU	Sébastien PLA	10
	Agnès LANGEVINE	Hélène GIRAL	10
	Marie France BARTHET	Patric ROUX	10
COLLEGE 1 B - Département			
COLLEGE 1 B - Département	Hervé BARO	Didier ALDEBERT	10
	Alain GINIES	Henri MARTIN	10
	Nicolas SAINTE CLUQUE	Hélène SANDRAGNE	10
	Magali VERGNES	Séverine MATEILLE	10
	Jean Luc DURAND	Catherine BOSSIS	10
Intercommunalités			
COLLEGE 2 GRAND NARBONNE	Bernard DEVIC	Jean Louis RIO	3
	Catherine GOUIRY	Bruno TEXIER	3

	Marie-Christine THERON-CHET	Lucien GERARD	3
	José FRÈRE	Jean Luc MONTAGNIER	3
COLLEGE 3 SIVOM CORBIERES Méditerranée	Alexis ARMENGAU	Lucien GERARD	1
COLLEGE 4 COMMUNES – 1 000 habitants			
Bagés	Catherine ROI	Claudine BOUFFET	2
Boutenac	Alain AZEU	Caroline DALL'OCCHIO	2
Caves	André MOULIS	Thierry SAUZE	2
Feuilla	Catherine HUBLAU	Jérémy JALABERT	2
Montséret	Michel CURADE	El Bachir MEDANI	2
Villesèque des Corbières	Patrice FERRE	Gillaume GRIL	2
COLLEGE 5 Communes de 1 001 à 2 000 habitants			
Armissan	Anaïs NAVARRO	Fabrice DA ROS	2
	Céline URBAIN	Catherine BALLADUR	2
Fitou	Jean-Alexis NOEL	Sylvie GOBERT	2
	Roselyne AYROLLES	Christelle VIROT	2
La Palme	Phillippe CALAMEL	Caroline MAS	2
	Isabelle CASTRO	Lionel GALINIE	2
Portel des Corbières	Bruno TEXIER	Magali MEILLIAND	2
	Jean-Pierre GARCIA	Sibelle CASTEL	2
Blzinet	Luc Danton FERRIER	Christiane VACHER	2
	Chantal BEDOS	Yannick ROBERT	2
St André de Roqueiongue	Arnaud RENNESSON	Annette BOURASSIN	2
	Clément BACAVE	Damien COSTESEQUE	2
Peyriac de Mer	Eric FERRIGNO	Lynda VABRE MALLIN	2
	Pierre PEREZ	Isabelle CARDOUAT	2
Roquefort des Corbières	Geneviève BENAUSSE	Marie PARNAUD	2
	Marie-Christine NORVEZ	Christian LACASSY	2
COLLEGE 6 Communes de 2 001 à 40 000 habitants			
Fleury d'Aude	Emeline BUI VIET LINH	Laure SENMARTIN	3
	Eric LAMEGER	Delphine BRUN	3
	Séverine MARCORELLE	Didier SALVIAC	3
Leucate	Marie Laure CORCUFF	Caroline TABOULET	3
	Marie BRETON	Nathalie CHAPPERT GAUJAL	3
	Véronique LACZNY VIGNES	Lucas JAULENT	3
Port la Nouvelle	Henri MARTIN	Emeline MARTIN	3
	Rémy BALTAZAR	Georges BARADAT	3
	Aurélien PONS	Micheline CATHALA	3
Vinassan	Michel SENEGAS	Anne-Marie FOURGOUS	3

PNR

	Valérie KOPEC	Victor FUERTES	3
	Quentin LOPEZ	Marie IMBERNON	3
Sigean	Michel JAMMES	Stéphane SANTANAC	3
	Pierre SANTORI	Gilles FAGES	3
	Didier MILHAU	Cédric CARBOU	3
Gruissan	André BEDOS	Jean-Baptiste BESSE	3
	Jean-Baptiste GAUBERT	Marie-Hélène VETRO	3
	Marie-Lou LAJUS	Julie BEHLERT	3
COLLEGE 7 Communes de plus de 40 001 habitants			
Narbonne	Alain VICO	Florence VITASSE	3
	Xavier BELART	Jean-Michel ALVAREZ	3
	Michelle MALLARD	Anne-Marie BRETTE	3
	Yann RUDENT	Serge KALPAKDJIAN	3

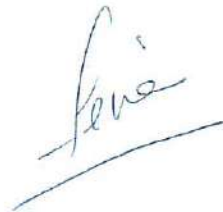
COLLEGE 8 - Chambres consulaires			
CCI	Frédéric BOUTROUX	Sandrine SEGURA	3
	Blandine LAFOURCADE	Claude DAUMAS	3
CA11	Laurent POLONI	Philippe VERGNES	3
	Rémy IBANES	Jean-Marie FABRE	3
CM11	Jean Michel MARTIN	Emmanuel MOUTON	3
	Rolland DELSOL	Claudine TOURAINE	3

241

Quorum (Majorité + 1) 122

Les membres du comité prennent acte de la composition de l'organe délibérant nouvellement installé.

Le Président



Bernard DEVIC



RAPPEL SUR LES STATUTS DU SM – REPRESENTATIVITE ET MODALITES DE VOTE

Election du Président

Article 10 – statuts du Syndicat mixte

« Le Comité syndical élit le Président du Syndicat mixte parmi ses délégués titulaires pour une durée correspondant à celle de son mandat local. »

Règlement intérieur du Syndicat mixte Délibération 463 (24 06 2019)

« L'élection du Président se déroule sous la présidence du doyen d'âge (...)

Il est élu au scrutin secret à la majorité absolue par les délégués du Comité syndical.

Si cette élection n'est pas acquise au premier tour il est procédé à un second et l'élection a lieu à la majorité relative (...)

PNR

III- VIE INSTITUTIONNELLE

DELIBERATION N°542 - DU CS DU 7 septembre 2020

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est réuni le lundi 7 septembre 2020 à 17 heures 30, à la salle Espace Jacques BREL rue Alain Colas à Port la Nouvelle (11), sous la Présidence du Doyen d'âge Monsieur Michel CURADE.

Secrétaire de séance : Marie-Lou LAJUS

Présents :

Sophie COURRIERE-CALMON, Didier CODORNIUO, Marie France BARTHET, Alain GINIES, Nicolas SAINTE CLUQUE, Magali VERGNES, Jean Luc DURAND, Bernard DEVIC, Catherine GOUIRY, Marie Christine THERON-CHET, José FRERE, Alexis ARMENGAU, Catherine ROI, Alain AZEU, Catherine HUBLO, Michel CURADE, Patrice FERRE, Anaïs NAVARRO, Jean Alexis NOEL, Isabelle CASTRO, Bruno TEXIER, Jean Pierre GARCIA, Luc Danton FERRIER, Chantal BEDOS, Arnaud RENNESSON, Clément BACAVE, Eric FERRIGNO, Pierre PEREZ, Marie Christine NORVEZ, Eric LAMEGER, Marie Laure CORCUFF, Marie BRETON, Véronique LACZNY VIGNES, Henri MARTIN, Rémy BALTAZAR, Aurélie PONS, Michel SENEGAS, Michel JAMMES, Gilles FAGES, Didier MILHAU, André BEDOS, Jean Baptiste GAUBERT, Marie Lou LAJUS, Alain VICO, Xavier BELART, Michelle MALLARD, Yann RUDENT, Frédéric BOUTROUX, Blandine LAFOURCADE, Laurent POLONI, Rémy IBANES, Jean Michel MARTIN, Claudine TOURAINE, Roselyne AYROLLE, Thierry SAUZE.

Absents excusés et représentés

Philippe ANDRIEU représenté par Sophie COURRIERE-CALMON, Agnès LANGEVINE, représentée par Didier CODORNIUO, Hervé BARO représenté par Alain GINIES, André MOULIS représenté par Thierry SAUZE, Philippe CALAMEL représenté par Isabelle CASTRO, Geneviève BENAUSSE représentée par Marie Christine NORVEZ, Emeline BUI VIET LINH et Séverine MARCORELLE représentées par Eric LAMEGER, Quentin LOPEZ et Valérie KOPEC représentés par Michel SENEGAS, Pierre SANTORI représenté par Gilles FAGES, Rolland DELSOL représenté par Claudine TOURAINE.

Objet : Election du Président

Conformément aux statuts du syndicat mixte (arrêté préfectoral 26 juillet 2019), au règlement intérieur des instances et suite aux résultats des élections municipales 2020, le Doyen d'âge de l'Assemblée Michel CURADE fait procéder au vote pour l'élection du Président, assisté parmi les délégués présents dans les opérations par Roselyne AYROLLE et Thierry SAUZE scrutateurs.

Candidats à la Présidence :

BERNARD DEVIC
DIDIER CODORNIUO

Résultats du vote :

Nombre de voix inscrites : 241

Votes blancs : 3

Suffrages exprimés : 238

BERNARD DEVIC obtient 83 VOIX / DIDIER CODORNIUO obtient 155 VOIX

Les membres du comité syndical ont élu à la majorité absolue Monsieur Didier CODORNIUO Président du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, et l'autorisent à effectuer toutes les démarches utiles au fonctionnement du Syndicat mixte et à signer tout acte y afférent.



Le Président
Michel CURADE
Michel CURADE

RAPPEL SUR LES STATUTS DU SM – REPRESENTATIVITE ET MODALITES DE VOTE

Election des membres du bureau syndical

Article 12 – statuts du Syndicat mixte

Le comité syndical élit en son sein un bureau sur proposition du Président.

Le bureau est présidé par le président du syndicat mixte (...)

Le Bureau est composé ainsi :

- 2 représentants pour la Région Occitanie,
- 2 représentants pour le Département de l'Aude,
- 2 représentants pour le Grand Narbonne, communauté d'agglomération,
- 1 représentants pour les communes de – de 1 000 habitants,
- 2 représentants pour les communes de 1 001 à 2 000 habitants,
- 2 représentants pour les communes de 2 001 à 40 000 habitants,
- 2 représentants pour les communes de plus de 40 001 habitants,
- 1 représentant pour le SIVOM Corbières Méditerranée,
- 1 représentant pour chacune des chambres consulaires

Article 11 – statuts du Syndicat mixte

« Les délibérations du Comité syndical sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés. »

Règlement intérieur du Syndicat mixte Délib 463 (24 06 2019)

« Les délibérations sont prises à la majorité simple des suffrages exprimés.

Lorsqu'il y a partage égal des voix sauf cas de scrutins secrets la voix du Président est prépondérante.

Le comité syndical vote les questions qui lui sont soumises selon deux modes :

- A main levée
- Au scrutin secret

Le vote à main levée est le mode de votation ordinaire et applicable de plein droit dans tous les cas où il y a scrutin. Le résultat est constaté par le Président.

Le scrutin secret est de droit dans les cas suivants : lors de l'élection du Président, à la demande du Président ou lorsque la majorité des délégués présents le demande. »

Conformément aux statuts et au règlement intérieur du Syndicat mixte, les membres du Comité Syndical, élisent les membres du Bureau syndical dans les collèges concernés par le renouvellement issus des dernières municipales et communautaires.

Pour mémoire, membres du Bureau syndical dont les collèges ne sont pas concernés par le renouvellement.

<p>COLLEGE 1 A Région Occitanie Pyrénées Méditerranée</p>	<p>Didier CODORNIU Sophie COURRIERE CALMON</p>
<p>COLLEGE 1 B Département de l'Aude</p>	<p>Hervé BARO Magali VERGNES</p>
<p>COLLEGE 8 Chambres consulaires CCI</p>	<p>Frédéric BOUTROUX</p>
<p>CA11</p>	<p>Laurent POLONI</p>
<p>CM11</p>	<p>Jean Michel MARTIN</p>

PWR

Election des membres du Bureau syndical (Collèges communaux et intercommunaux)

DELIBERATION N° 543 - DU CS DU 7 septembre 2020

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est réuni le lundi 7 septembre 2020 à 17 heures 30, à la salle Espace Jacques BREL rue Alain Colas à Port la Nouvelle (11)

Sous la Présidence de Monsieur Didier CODORNIU

Secrétaire de séance : Madame Marie-Lou LAJUS

Présents :

Sophie COURRIERE-CALMON, Didier CODORNIU, Marie France BARTHET, Alain GINIES, Nicolas SAINTE CLUQUE, Magali VERGNES, Jean Luc DURAND, Catherine GOUIRY, Marie Christine THERON-CHET, José FRERE, Alexis ARMENGAU, Catherine ROI, Alain AZEU, Catherine HUBLO, Michel CURADE, Patrice FERRE, Anaïs NAVARRO, Jean Alexis NOEL, Isabelle CASTRO, Bruno TEXIER, Jean Pierre GARCIA, Luc Danton FERRIER, Chantal BEDOS, Arnaud RENNESSON, Clément BACAWE, Eric FERRIGNO, Pierre PEREZ, Marie Christine NORVEZ, Eric LAMEGER, Marie Laure CORCUFF, Marie BRETON, Véronique LACZNY VIGNES, Henri MARTIN, Rémy BALTAZAR, Aurélie PONS, Michel SENEGAS, Michel JAMMES, Gilles FAGES, Didier MILHAU, André BEDOS, Jean Baptiste GAUBERT, Marie Lou LAJUS, Alain VICO, Xavier BELART, Michelle MALLARD, Yann RUDENT, Frédéric BOUTROUX, Blandine LAFOURCADE, Laurent POLONI, Rémy IBANES, Jean Michel MARTIN, Claudine TOURAINE, Roselyne AYROLLE, Thierry SAUZE.

Absents excusés et représentés

Philippe ANDRIEU représenté par Sophie COURRIERE-CALMON, Agnès LANGEVINE, représentée par Didier CODORNIU, Hervé BARO représenté par Alain GINIES, André MOULIS représenté par Thierry SAUZE, Philippe CALAMEL représenté par Isabelle CASTRO, Geneviève BENAUSSE représentée par Marie Christine NORVEZ, Emeline BUI VIET LINH et Séverine MARCORELLE représentées par Eric LAMEGER, Quentin LOPEZ et Valérie KOPEC représentés par Michel SENEGAS, Pierre SANTORI représenté par Gilles FAGES, Rolland DELSOL représenté par Claudine TOURAINE.

Objet : Elections des membres du bureau syndical / Collège 2 – Grand Narbonne Communauté d'Agglomération

Le Président propose aux membres du Comité Syndical les candidates suivantes :

Madame Catherine GOUIRY

Madame Christine THERON-CHET

	COMITE SYNDICAL		BUREAU SYNDICAL
COLLEGE 2 GRAND NARBONNE	Bernard DEVIC	3	Catherine GOUIRY Marie Christine THERON-CHET
	Catherine GOUIRY	3	
	Marie-Christine THERON-CHET	3	
	José FRERE	3	

Après avoir procédé au vote à main levée, les membres du Comité Syndical élisent à l'unanimité Catherine GOUIRY et Marie-Christine THERON-CHET, membres du bureau syndical au titre du collège 2.

Le Président

Didier CODORNIU



Handwritten signature of Didier Codorniou

PNR

DELIBERATION N°544 - DU CS DU 7 septembre 2020

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est réuni le lundi 7 septembre 2020 à 17 heures 30, à la salle Espace Jacques BREL rue Alain Colas à Port la Nouvelle (11)

Sous la Présidence de Monsieur Didier CODORNIU

Secrétaire de séance : Madame Marie-Lou LAJUS

Présents :

Sophie COURRIERE-CALMON, Didier CODORNIU, Marie France BARTHET, Alain GINIES, Nicolas SAINTE CLUQUE, Magali VERGNES, Jean Luc DURAND, Catherine GOUIRY, Marie Christine THERON-CHET, José FRERE, Alexis ARMENGAU, Catherine ROI, Alain AZEU, Catherine HUBLO, Michel CURADE, Patrice FERRE, Anaïs NAVARRO, Jean Alexis NOEL, Isabelle CASTRO, Bruno TEXIER, Jean Pierre GARCIA, Luc Danton FERRIER, Chantal BEDOS, Arnaud RENNESSON, Clément BACAVE, Eric FERRIGNO, Pierre PEREZ, Marie Christine NORVEZ, Eric LAMEGER, Marie Laure CORCUFF, Marie BRETON, Véronique LACZNY VIGNES, Henri MARTIN, Rémy BALTAZAR, Aurélie PONS, Michel SENEGAS, Michel JAMMES, Gilles FAGES, Didier MILHAU, André BEDOS, Jean Baptiste GAUBERT, Marie Lou LAJUS, Alain VICO, Xavier BELART, Michelle MALLARD, Yann RUDENT, Frédéric BOUTROUX, Blandine LAFOURCADE, Laurent POLONI, Rémy IBANES, Jean Michel MARTIN, Claudine TOURAINE, Roselyne AYROLLE, Thierry SAUZE.

Absents excusés et représentés

Philippe ANDRIEU représenté par Sophie COURRIERE-CALMON, Agnès LANGEVINE, représentée par Didier CODORNIU, Hervé BARO représenté par Alain GINIES, André MOULIS représenté par Thierry SAUZE, Philippe CALAMEL représenté par Isabelle CASTRO, Geneviève BENAUSSE représentée par Marie Christine NORVEZ, Emeline BUI VIET LINH et Séverine MARCORELLE représentées par Eric LAMEGER, Quentin LOPEZ et Valérie KOPEC représentés par Michel SENEGAS, Pierre SANTORI représenté par Gilles FAGES, Rolland DELSOL représenté par Claudine TOURAINE.

Objet : Elections des membres du bureau syndical / Collège 3 – SIVOM Corbières Méditerranée

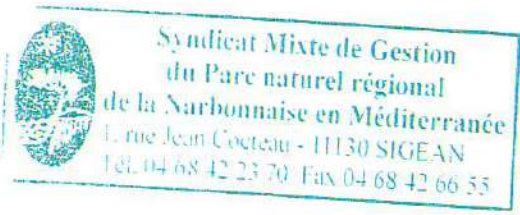
Le Président propose aux membres du Comité Syndical le candidat suivant :
Monsieur Alexis ARMENGAU

	COMITE SYNDICAL		BUREAU SYNDICAL
COLLEGE 3 SIVOM CORBIERES Méditerranée	Alexis ARMENGAU	1	Alexis ARMENGAU

Après avoir procédé au vote à main levée, les membres du Comité Syndical élisent à l'unanimité Alexis ARMENGAU, membre du bureau syndical au titre du collège 3.

Le Président

Didier CODORNIU



PNR

DELIBERATION N°545 - DU CS DU 7 septembre 2020

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est réuni le lundi 7 septembre 2020 à 17 heures 30, à la salle Espace Jacques BREL rue Alain Colas à Port la Nouvelle (11) Sous la Présidence de Monsieur Didier CODORNIU Secrétaire de séance : Madame Marie-Lou LAJUS

Présents :

Sophie COURRIERE-CALMON, Didier CODORNIU, Marie France BARTHET, Alain GINIES, Nicolas SAINTE CLUQUE, Magali VERGNES, Jean Luc DURAND, Catherine GOUIRY, Marie Christine THERON-CHET, José FRERE, Alexis ARMENGAU, Catherine ROI, Alain AZEU, Catherine HUBLO, Michel CURADE, Patrice FERRE, Anaïs NAVARRO, Jean Alexis NOEL, Isabelle CASTRO, Bruno TEXIER, Jean Pierre GARCIA, Luc Danton FERRIER, Chantal BEDOS, Arnaud RENNESSON, Clément BACAVE, Eric FERRIGNO, Pierre PEREZ, Marie Christine NORVEZ, Eric LAMEGER, Marie Laure CORCUFF, Marie BRETON, Véronique LACZNY VIGNES, Henri MARTIN, Rémy BALTAZAR, Aurélie PONS, Michel SENEGAS, Michel JAMMES, Gilles FAGES, Didier MILHAU, André BEDOS, Jean Baptiste GAUBERT, Marie Lou LAJUS, Alain VICO, Xavier BELART, Michelle MALLARD, Yann RUDENT, Frédéric BOUTROUX, Blandine LAFOURCADE, Laurent POLONI, Rémy IBANES, Jean Michel MARTIN, Claudine TOURAINE, Roselyne AYROLLE, Thierry SAUZE.

Absents excusés et représentés

Philippe ANDRIEU représenté par Sophie COURRIERE-CALMON, Agnès LANGEVINE, représentée par Didier CODORNIU, Hervé BARO représenté par Alain GINIES, André MOULIS représenté par Thierry SAUZE, Philippe GALAMEL représenté par Isabelle CASTRO, Geneviève BENAUSSE représentée par Marie Christine NORVEZ, Emeline BUI VIET LINH et Séverine MARCORELLE représentées par Eric LAMEGER, Quentin LOPEZ et Valérie KOPEC représentés par Michel SENEGAS, Pierre SANTORI représenté par Gilles FAGES, Rolland DELSOL représenté par Claudine TOURAINE.

Objet : Elections des membres du bureau syndical / Collège 4 – Communes de moins de 1 000 ha

Le Président propose aux membres du comité syndical le candidat suivant :

- Monsieur Alain AZEU

Et faisant appel à candidature recueille la candidature de

- Madame Catherine ROI

Résultats du vote :
Nombre de voix inscrites : 238
Votes blancs : 7
Suffrages exprimés : 231
Alain AZEU obtien 158 voix / Catherine ROI pour 73 voix

	COMITE SYNDICAL		BUREAU SYNDICAL
Bages	Catherine ROI	2	Alain AZEU
Boutenac	Alain AZEU	2	
Caves	André MOULIS	2	
Feuilla	Catherine HUBLAU	2	
Montségret	Michel CURADE	2	
Villesèque des Corbières	Patrice FERRE	2	

Les membres du Comité Syndical élisent à la majorité absolue Alain AZEU membre du bureau syndical au titre du collège 4.



Le Président
Didier CODORNIU

PNR

DELIBERATION N° 546 - DU CS DU 7 septembre 2020

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est réuni le lundi 7 septembre 2020 à 17 heures 30, à la salle Espace Jacques BREL rue Alain Colas à Port la Nouvelle (11)
Sous la Présidence de Monsieur Didier CODORNIOU
Secrétaire de séance : Madame Marie-Lou LAJUS

Présents :

Sophie COURRIERE-CALMON, Didier CODORNIOU, Marie France BARTHET, Alain GINIES, Nicolas SAINTE CLUQUE, Magali VERGNES, Jean Luc DURAND, Catherine GOUIRY, Marie Christine THERON-CHET, José FRERE, Alexis ARMENGAU, Catherine ROI, Alain AZEU, Catherine HUBLO, Michel CURADE, Patrice FERRE, Anaïs NAVARRO, Jean Alexis NOEL, Isabelle CASTRO, Bruno TEXIER, Jean Pierre GARCIA, Luc Danton FERRIER, Chantal BEDOS, Arnaud RENNESSON, Clément BACAVE, Eric FERRIGNO, Pierre PEREZ, Marie Christine NORVEZ, Eric LAMEGER, Marie Laure CORCUFF, Marie BRETON, Véronique LACZNY VIGNES, Henri MARTIN, Rémy BALTAZAR, Aurélie PONS, Michel SENEGAS, Michel JAMMES, Gilles FAGES, Didier MILHAU, André BEDOS, Jean Baptiste GAUBERT, Marie Lou LAJUS, Alain VICO, Xavier BELART, Michelle MALLARD, Yann RUDENT, Frédéric BOUTROUX, Blandine LAFOURCADE, Laurent POLONI, Rémy IBANES, Jean Michel MARTIN, Claudine TOURAINE, Roselyne AYROLLE, Thierry SAUZE.

Absents excusés et représentés

Philippe ANDRIEU représenté par Sophie COURRIERE-CALMON, Agnès LANGEVINE, représentée par Didier CODORNIOU, Hervé BARO représenté par Alain GINIES, André MOULIS représenté par Thierry SAUZE, Philippe CALAMEL représenté par Isabelle CASTRO, Geneviève BENAUSSE représentée par Marie Christine NORVEZ, Emeline BUI VIET LINH et Séverine MARCORELLE représentées par Eric LAMEGER, Quentin LOPEZ et Valérie KOPEC représentés par Michel SENEGAS, Pierre SANTORI représenté par Gilles FAGES, Rolland DELSOL par Claudine TOURAINE.

Objet : Elections des membres du bureau syndical / Collège 5 – Communes entre 1 001 et 2 000 ha

Le Président propose aux membres du Comité Syndical les candidats suivants :

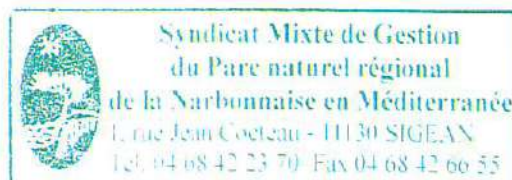
Monsieur Pierre PEREZ
Madame Isabelle CASTRO

	COMITE SYNDICAL		BUREAU SYNDICAL
Armissan	Anaïs NAVARRO	2	Pierre PEREZ Isabelle CASTRO
	Céline URBAIN	2	
Fitou	Jean-Alexis NOEL	2	
	Roselyne AYROLLES	2	
La Palme	Philippe CALAMEL	2	
	Isabelle CASTRO	2	
Portel des Corbières	Bruno TEXIER	2	
	Jean-Pierre GARCIA	2	
Bizanet	Luc Danton FERRIER	2	
	Chantal BEDOS	2	
St André de Roquelongue	Arnaud RENNESSON	2	
	Clément BACAVE	2	
Peyriac de Mer	Eric FERRIGNO	2	
	Pierre PEREZ	2	
Roquefort des Corbières	Geneviève BENAUSSE	2	
	Marie-Christine NORVEZ	2	

Après avoir procédé au vote à main levée, les membres du Comité Syndical élisent à l'unanimité Pierre PEREZ et Isabelle CASTRO, membres du bureau syndical au titre du collège 5.

Le Président

Didier CODORNIOU



PNR

DELIBERATION N°547 - DU CS DU 7 septembre 2020

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est réuni le lundi 7 septembre 2020 à 17 heures 30, à la salle Espace Jacques BREL rue Alain Colas à Port la Nouvelle (11)
Sous la Présidence de Monsieur Didier CODORNIOU
Secrétaire de séance : Madame Marie-Lou LAJUS

Présents :

Sophie COURRIERE-CALMON, Didier CODORNIOU, Marie France BARTHET, Alain GINIES, Nicolas SAINTE CLUQUE, Magali VERGNES, Jean Luc DURAND, Catherine GOUIRY, Marie Christine THERON-CHET, José FRERE, Alexis ARMENGAU, Catherine ROI, Alain AZEU, Catherine HUBLO, Michel CURADE, Patrice FERRE, Anaïs NAVARRO, Jean Alexis NOEL, Isabelle CASTRO, Bruno TEXIER, Jean Pierre GARCIA, Luc Danton FERRIER, Chantal BEDOS, Arnaud RENNESSON, Clément BACAVE, Eric FERRIGNO, Pierre PEREZ, Marie Christine NORVEZ, Eric LAMEGER, Marie Laure CORCUFF, Marie BRETON, Véronique LACZNY VIGNES, Henri MARTIN, Rémy BALTAZAR, Aurélie PONS, Michel SENEGAS, Michel JAMMES, Gilles FAGES, Didier MILHAU, André BEDOS, Jean Baptiste GAUBERT, Marie Lou LAJUS, Alain VICO, Xavier BELART, Michelle MALLARD, Yann RUDENT, Frédéric BOUTROUX, Blandine LAFOURCADE, Laurent POLONI, Rémy IBANES, Jean Michel MARTIN, Claudine TOURAINE, Roselyne AYROLLE, Thierry SAUZE.

Absents excusés et représentés

Philippe ANDRIEU représenté par Sophie COURRIERE-CALMON, Agnès LANGEVINE, représentée par Didier CODORNIOU, Hervé BARO représenté par Alain GINIES, André MOULIS représenté par Thierry SAUZE, Philippe CALAMEL représenté par Isabelle CASTRO, Geneviève BENAUSSE représentée par Marie Christine NORVEZ, Emeline BUI VIET LINH et Séverine MARCORELLE représentées par Eric LAMEGER, Quentin LOPEZ et Valérie KOPEC représentés par Michel SENEGAS, Pierre SANTORI représenté par Gilles FAGES, Rolland DELSOL par Claudine TOURAINE.

Objet : Elections des membres du bureau syndical / Collège 6 – Communes entre 2 0001 ha et 40 000 ha

Le Président propose aux membres du comité syndical les candidats suivants

Monsieur Pierre SANTORI / Monsieur Eric LAMEGER

	COMITE SYNDICAL		BUREAU SYNDICAL
Fleury d'Aude	Emeline BUI VIET LINH	3	Pierre SANTORI Eric LAMEGER
	Eric LAMEGER	3	
	Séverine MARCORELLE	3	
Leucate	Marie Laure CORCUFF	3	
	Marie BRETON	3	
	Véronique LACZNY VIGNES	3	
Port la Nouvelle	Henri MARTIN	3	
	Rémy BALTAZAR	3	
	Aurélie PONS	3	
Vinassan	Michel SENEGAS	3	
	Valérie KOPEC	3	
	Quentin LOPEZ	3	
Sigean	Michel JAMMES	3	
	Pierre SANTORI	3	
	Didier MILHAU	3	
Gruissan	André BEDOS	3	
	Jean-Baptiste GAUBERT	3	
	Marie-Lou LAJUS	3	

Après avoir procédé au vote à main levée, les membres du Comité Syndical élisent à l'unanimité Pierre SANTORI et Eric LAMEGER, membres du bureau syndical au titre du collège 6.

REÇU LE
16 SEP. 2020
SOUS-PREFECTURE
DE NARBONNE



Le Président
Didier CODORNIOU

PNR

DELIBERATION N°548 - DU CS DU 7 septembre 2020

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'est réuni le lundi 7 septembre 2020 à 17 heures 30, à la salle Espace Jacques BREL rue Alain Colas à Port la Nouvelle (11)

Sous la Présidence de Monsieur Didier CODORNIU

Secrétaire de séance : Madame Marie-Lou LAJUS

Présents :

Sophie COURRIERE-CALMON, Didier CODORNIU, Marie France BARTHET, Alain GINIES, Nicolas SAINTE CLUQUE, Magali VERGNES, Jean Luc DURAND, Catherine GOUIRY, Marie Christine THERON-CHET, José FRERE, Alexis ARMENGAU, Catherine ROI, Alain AZEU, Catherine HUBLO, Michel CURADE, Patrice FERRE, Anaïs NAVARRO, Jean Alexis NOEL, Isabelle CASTRO, Bruno TEXIER, Jean Pierre GARCIA, Luc Danton FERRIER, Chantal BEDOS, Arnaud RENNESSON, Clément BACAVE, Eric FERRIGNO, Pierre PEREZ, Marie Christine NORVEZ, Eric LAMEGER, Marie Laure CORCUFF, Marie BRETON, Véronique LACZNY VIGNES, Henri MARTIN, Rémy BALTAZAR, Aurélie PONS, Michel SENEGAS, Michel JAMMES, Gilles FAGES, Didier MILHAU, André BEDOS, Jean Baptiste GAUBERT, Marie Lou LAJUS, Alain VICO, Xavier BELART, Michelle MALLARD, Yann RUDENT, Frédéric BOUTROUX, Blandine LAFOURCADE, Laurent POLONI, Rémy IBANES, Jean Michel MARTIN, Claudine TOURAINE, Roselyne AYROLLE, Thierry SAUZE.

Absents excusés et représentés

Philippe ANDRIEU représenté par Sophie COURRIERE-CALMON, Agnès LANGEVINE, représentée par Didier CODORNIU, Hervé BARO représenté par Alain GINIES, André MOULIS représenté par Thierry SAUZE, Philippe CALAMEL représenté par Isabelle CASTRO, Geneviève BENAUSSE représentée par Marie Christine NORVEZ, Emeline BUI VIET LINH et Séverine MARCORELLE représentées par Eric LAMEGER, Quentin LOPEZ et Valérie KOPEC représentés par Michel SENEGAS, Pierre SANTORI représenté par Gilles FAGES, Rolland DELSOL par Claudine TOURAINE.

Objet : Elections des membres du bureau syndical / Collège 7 – Commune de plus de 40 001 ha

Le Président propose aux membres du Comité Syndical les candidats suivants :

- Monsieur Xavier BELART
- Monsieur Yann RUDENT

	COMITE SYNDICAL		BUREAU SYNDICAL
Ville de Narbonne	Alain VICO	3	Xavier BELART Yann RUDENT
	Xavier BELART	3	
	Michel MALLARD	3	
	Yann RUDENT	3	

Après avoir procédé au vote à main levée, les membres du Comité Syndical élisent à l'unanimité Xavier BELARD et Yann RUDENT membres du bureau syndical au titre du collège 7.

Le Président

Didier CODORNIU

